

Petite Tunisie

ABONNEMENTS

	Tunis-Tunisie	France
Un an.....	10	12 fr.
Six mois.....	6	7 »
Trois mois.....	4	5 »

Payables d'avance

Rédacteur en Chef : **EM. LACROIX**

Rédaction et administration : 14, Rue Al-Djazira. — TUNIS.

LES ANNONCES SONT REÇUES AU BUREAU DU JOURNAL

ANNONCES

Annonces diverses.....	la ligne.	» 40
Réclames.....	—	» 60
Chronique locale.....	—	1.50

Payables d'avance

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis pendant l'année 1894

Tunis, le 23 avril 1894.

UN DEMI-MILLION

Grâce à l'heureuse combinaison trouvée par M. Rouvier, nous allons avoir un Casino qui ne nous coûtera rien et qui, cependant, remplira toutes les conditions qu'on en attend : embellir la ville et y attirer la foule des touristes, ces oiseaux d'hiver.

Ajoutons même que M. Seigle, le concessionnaire est décidé à mettre à profit les derniers progrès de l'art de l'architecte et du constructeur et que tout en nous présentant, sinon une merveille, du moins une construction parfaitement réussie, il sera en mesure de le faire élever avec une rapidité qui tient du prodige. Il a demandé, en effet, la suppression du délai de deux mois qui lui était imposé pour prendre possession des terrains, s'engageant, si on supprime ce délai, à ouvrir le Casino en décembre prochain !

Il y a là une heureuse idée à laquelle nous ne saurions qu'applaudir et voilà une hâte dont nous ne pouvons que nous féliciter.

Mais si le Casino ne nous coûte rien, les 500,000 francs qui étaient primitivement destinés par la municipalité à l'édification d'un théâtre — lequel est remplacé fort avantageusement par le dit Casino — restent disponibles, et nous n'avons, pour les utiliser, que l'embarras du choix.

D'abord un hôpital, dont la création s'impose. On objectera, il est vrai, qu'une construction de ce genre doit être parfaitement appropriée à son but, que la science de guérir est devenue exigeante et que tous les appareils, tous les accessoires qui lui sont nécessaires entraîneraient des frais considérables, qu'un demi-million, en un mot, sera insuffisant et fondra comme beurre en poêle.

Nous nous réservons de revenir sur ce chapitre, ayant en vue, aujourd'hui, d'énumérer seulement les constructions qui manquent à Tunis.

En premier lieu vient le Tribunal.

Celui que nous possédons actuellement est loin de satisfaire tout le monde. Nous croyons même qu'il ne satisfait personne ni juges ni plaideurs. Il est, en effet, situé beaucoup trop loin du centre des affaires.

Il a pu arriver qu'à un moment donné le centre soit là-bas ; aujourd'hui, sans conteste, il s'est déplacé, et c'est maintenant autour de l'avenue de France que s'est portée l'activité.

La place toute indiquée de ce nouveau Tribunal, c'est l'avenue de la Marine, en face la Résidence ou plus bas vers le Casino. Par sa largeur, l'avenue de la Marine est toute désignée pour recevoir des monuments de hauteur et de dimensions au-dessus de l'ordinaire, des constructions qui ont besoin d'être vues à quelque distance pour qu'on puisse en saisir le caractère et le style. C'est là qu'il eût fallu bâtir la Poste, au lieu d'aller l'enfourer dans la rue d'Italie où il n'y a aucune perspective, où il faut

lever le nez à se donner le torticolis, pour regarder le bâtiment.

Et, puisque nous en sommes au Tribunal, nous ajouterons que ce serait une excellente occasion de créer le Tribunal de Commerce — voir nos réclamations antérieures — et la Cour d'appel, dont le besoin se fait toujours plus vivement sentir.

Autour de l'avenue de la Marine, grâce à ces constructions, s'étendrait rapidement la ville française et dans la ville arabe, au fur et à mesure dépeuplée, on pourrait, sans avoir recours à des expropriations coûteuses et sans s'exposer à des récriminations, percer de larges voies, apporter partout la lumière et l'air là où il n'y a actuellement qu'ombre, saleté et misère.

On pourrait encore avec ce demi-million.....

Eh oui, parblen ! on fait bien des choses avec 500,000 francs et si la municipalité en était embarrassée, nous la délivrerions volontiers de ce souci.

Nous apprenons que c'est M. Felice Bensasson, marchand de meubles, qui présidait l'intelligente assemblée de 35 membres, dimanche 15 avril, cette réunion qui crut être bien inspirée d'italianiser la *Juvenes-Carthaginis*.

Ce M. Bensasson n'aurait pas dû, à notre avis, jouer le principal rôle dans cette affaire et il eût mieux fait de ne pas discourir car, après tout, n'est-il pas le fournisseur de plusieurs administrations françaises ?

Il a jeté son bonnet par dessus les moulins, s'inquiétant fort peu de ce qui pourrait se dire ou s'écrire. La « Petite Tunisie » est là, soucieuse de remplir son devoir. Elle attire donc l'attention du gouvernement sur ce monsieur à qui certains services ou directions achètent des meubles pour des sommes importantes.

Quand on veut faire du commerce avec les Français, on ne se livre pas à des démonstrations de nature à les blesser.

On trouve dans d'autres magasins tout ce qu'on peut désirer ; la maison Bensasson n'est donc pas indispensable et nous espérons que les administrations françaises s'en souviendront.

La « Dépêche Algérienne » reproduit l'interview que le correspondant oranais de l'agence Havas a pu avoir avec M. Djebari, l'explorateur tunisien dont nous annonçons il y a quelque temps le prochain retour.

La mission de M. Djebari consistait à relier nos possessions du Dahomey à celles du Soudan.

D'après cette entrevue M. Djebari paraît avoir, de la question centre-africaine, une idée toute spéciale, qui rompt complètement avec l'opinion généralement reçue. Il parle notamment de l'évacuation de Tombouctou comme devant être favorablement accueillie par les populations soudaniennes qui y verraient le gage de nos bonnes intentions.

Nous nous permettrons d'être là-dessous quelque peu en désaccord avec l'explorateur. Combien de fois, en effet, n'avons-nous pas entendu dire par des officiers que tout mouvement de recul était pris par les noirs pour de la peur et nous causait à leurs yeux le plus grave préjudice !

Le meilleur moyen de prouver aux Touareg nos intentions pacifiques est de les mettre d'abord hors d'état de nous nuire ; lorsqu'ensuite ils se verront encerclés de tous côtés par notre marche convergente, abandonnés par les populations qu'ils pressurent et qui les haïssent et qui sont venues à nous aussitôt qu'elles l'ont pu sans crainte, avec cette versatilité du noir qui le porte toujours du côté du plus fort, alors les Touareg viendront d'eux-mêmes à nous et sans autres ressources désormais mettront à notre service, leur science du désert.

Quoi qu'il en soit, à part cette idée que l'opinion publique contesterait certainement, il n'en reste pas moins acquis que M. Djebari a fait faire un grand pas à la question de notre établissement au centre Afrique ; il a coordonné pour ainsi dire, les divers tronçons de route parcourues à différentes reprises par nos officiers dans ces régions, et il a pu établir d'une façon certaine la possibilité des communications directes entre le Dahomey et le Soudan. C'est une gloire qui n'est pas mince et que beaucoup lui envieront.

La « Dépêche Tunisienne » enregistre *in extenso* et avec une satisfaction très visible la condamnation infligée à son ami Donchet de payer à Mlle Néva une somme de 3,390 francs.

C'est la première fois qu'il est fait à l'impresario une aussi longue publicité dans les colonnes de la « Dépêche ».

TOUJOURS LES MAHSOULATS

La « Tunisie Française » de samedi, contient une lettre d'un colon qui présente, sous un de ses nombreux aspects, la question des mahsoulats et impôts divers. Car, comme nous le faisons remarquer précédemment on ne peut toucher à rien ici sans en revenir fatalement aux mahsoulats.

Cette lettre qui contient des choses fort justes, s'expose cependant au reproche d'être trop rigoureuse. Elle est exacte au point de vue strict de la justice, de l'égalité, du droit — belles utopies — mais elle a le grand inconvénient de ne tenir aucun compte des conditions spéciales où se trouve le commerce dans la Régence.

Jusqu'à présent, en effet, le commerce est purement local. Il n'y a, pour ainsi dire, pas de grosse exportation ; quelques maisons seulement se livrent à ce genre d'opération en gros. Il en résulte une sorte de pléthore, de surabondance dans certains articles.

Le peu d'élan donné à l'exportation provient précisément du système financier en vigueur : les produits paient, en effet, des droits sur la fabrication, le mesurage, la vente, la traversée des villes (beaux), l'exportation, etc. ; bref, ça n'en finit plus et le produit arrive sur le marché européen grevé de telle façon qu'il ne peut supporter la vente par rapport avec le produit similaire venu d'autre source.

D'autre part, le commerce local est accaparé par les maisons israélites qui vendent à tout prix, en se contentant

d'un bénéfice insignifiant ; il y a dix négociants pour la vente d'un article à laquelle un ou deux suffiraient.

Il arrive donc fatalement, qu'à un moment donné, les maisons qui sont en trop ferment ; il suffit de jeter un coup d'œil sur la troisième page de l'« Officiel » pour voir combien sont nombreuses les faillites et les liquidations judiciaires.

Comme il n'y a, à cette situation, qu'un remède inapplicable, il est bien évident qu'il faut chercher ailleurs la solution. Cette solution, c'est le dégrèvement du produit exporté.

Nos huiles, qui devraient faire concurrence à toutes les autres et sur tous les marchés, non point par leur qualité mais par leur quantité et leur prix, trouvent peu de débouchés à cause de leur valeur trop élevée par suite des droits qui les frappent.

Plusieurs industries qui pourraient acquérir en peu de temps une grande importance sont condamnées à demeurer où elles en sont faute de pouvoir étendre leur production. L'industrie savonnaire est du nombre ; précisément à cause de l'abondance des huiles, cette industrie eût pu sinon rivaliser avec Marseille, du moins occuper, après cette ville, un rang honorable ; elle est forcément bornée à la consommation locale et n'a fait aucun progrès. La production des légumes de même ; alors que, en hiver, nous pourrions rivaliser avec Alger et le Midi pour les primeurs, nous nous bornons à produire juste assez de salades, de petits pois et d'artichauts pour nous. Et en tout il en est ainsi. Dégrévois, dégrévois, c'est le seul moyen d'encourager la production en toutes branches, production qui, en Tunisie, est, pour ainsi dire, illimitée grâce à la fertilité légendaire du sol.

On a souvent reproché à la *Petite Tunisie* ses articles contre les fonctionnaires ; on lui a fait un crime de ne pas se montrer toujours tendre pour eux et de faire preuve, même à l'égard de quelques uns, d'une véritable férocité.

Et pourtant il faut bien s'en prendre à quelqu'un des fautes qui se commettent et il s'en commet, c'est un fait indéniable.

Férons-nous dès lors — comme nous le voyons dans la presse métropolitaine — remonter au Résident la responsabilité de ces boulettes ?

Ceci est bon pour les journaux de France qui ne connaissant pas notre vie dans ses détails s'en prennent à celui qui, pour eux représente la colonie ; ils agissent en cette circonstance comme ferait un étranger qui dirait : M. Carnot a fait ci, ou la République française a décrété ça, pour signifier que telle ou telle décision a été prise.

Mais pour nous qui vivons en continu contact avec l'administration locale, nous savons bien, quand il se rend un décret, de quel fonctionnaire il émane ; et s'il est mauvais ce n'est évidemment pas au Résident que nous pouvons nous en prendre.

D'abord parce que le rôle du Résident, n'est point de descendre aux détails, aux minuties de l'administration ; il doit concentrer, faire un tout des administrations partielles ; ensuite et cela va de soi, il ne peut être universel ; en troisième lieu, ne pouvant connaître à fond chaque partie, il est bien obligé de s'en rapporter à ses

chefs de service qu'il suppose parfaitement au courant de leur besogne, tout à fait à la hauteur de leur mission et ayant pour se prononcer sur une question grave, des éléments précis qui lui font défaut à lui-même et une expérience plus grande.

C'est donc bien à ces messieurs que remonte la responsabilité ; et du reste quand il y a des éloges à recevoir, ils seraient très contrariés de les voir aller au Résident ; pourquoi alors repoussent-ils les reproches ?

Dans notre dernier numéro, quand nous avons félicité M. Pavillier tenez pour certain qu'il nous a donné raison, quelque valeur qu'il attribue à l'éloge venant de gens qui ne sont pas de la partie, mais soyez sûrs aussi que, aux Contributions diverses et aux Forêts on nous envoie de grand cœur à tous les diables.

Et pourquoi ne pas accepter ces reproches ? Est-ce que ces messieurs ne veulent pas être maîtres chez eux et maîtres absolus ? Est-ce qu'ils ne jouent pas un peu au ministre ? Très jaloux de leur autorité, fiers de leurs prérogatives, ils ne souffrent ni avis, ni conseils persuadés qu'ils sont d'avoir avec un titre la science infuse, et qu'en leur conférant une dignité on leur a inculqué en même temps toute la somme de connaissances nécessaires pour s'y maintenir dignement.

Dans ce cas là, il ne faut pas se tromper, et si on se trompe il faut savoir le reconnaître et accepter des reproches.

A chaque droit correspond un devoir disent les moralistes ; puisque nos fonctionnaires sont tant que cela jaloux de leurs droits qu'ils méditent un peu cette équation philosophique et personne ne s'en trouvera mal.

TUBES ET GANTS

Voilà encore un des méfaits de l'administration. Autrefois régnait ici une liberté d'allures qui, sans avoir rien de choquant et sans aller jusqu'au débraillé, permettait à chacun de suivre, dans sa tenue, ses goûts, sa fantaisie ou ses ressources. On s'habillait pour soi, commodément, proprement, mais sans s'inquiéter d'observer la mode ou une correction gênante. On portait l'hiver par les pluies, de bons gros souliers, l'été on supprimait la chemise empesée et, bien à l'aise, le cou libre dans un col un peu large, la poitrine dilatée, au frais dans une chemise de flanelle, on allait à ses affaires sans songer à autre chose.

Hélas ! l'administration a changé tout cela. Les beaux employés, toute la journée à l'abri, derrière d'épaisses murailles, des pluies en hiver et du soleil en été, nous ont apporté la correction, la méthode compassée qui préside à leur petite vie de petit employé. La correction consiste pour eux à être toujours rasé de frais, à étaler toujours une che-

mise au devant rigoureusement empêché, à mettre des souliers vernis, à porter des gants ; ils sont allés, ô horreur ! jusqu'à introduire ici, en Tunisie, en Afrique, le tube, l'horrible tube, noir, luisant ! un tube à Tunis avec ce soleil, sous le ciel d'Afrique. S'il n'y a pas de quoi frémir ! Ils ont mis des gants et bientôt ils se croiront déshonorés s'ils ne se montrent, dès 7 heures, en habit.

Dire qu'ils sont tous comme cela, non, mais ce sont les jeunes qui veulent plaire, faire les beaux ; gagner 150 francs par mois et porter le tube et des gants ! Après tout, cela se conçoit : il faut avoir pour s'accommoder de la vie administrative un cerveau assez étroit dans lequel peut facilement germer l'idée de faire de Tunis une petite ville de province avec sa bêtise et ses cancais.

PETIT

GUIGNOL TUNISIEN

Pour obtenir de la solidarité, notre confrère ne devrait pas ignorer que la formation d'un syndicat de la presse serait nécessaire.

L. de Peyraud (Petite Tunisie.)

SCÈNE II

(suite.)

Henri Piton. — Mais *La Croix-Rousse*, vous êtes donc inexorable ? Oublions les neiges d'antan et serrez-moi la main.

La Croix-Rousse. — A bas la conciliation.

Henri Piton. — Vous vous déclarez mon ennemi juré ?

La Croix-Rousse. — J'te crois, Machiavel !... et je fais bon marché de tes avances.

Petit Victor. — On ne se dispute pas dans cette enceinte ; on discute.

M. Oh ! mais ça. — L'orateur a-t-il fini de discourir ?

Gugusse. — Quand Piton se tait, c'est alors qu'il est le plus éloquent !

Henri Piton. — Vous n'avez pas vu au chapitre condamné d'Aix !

Gugusse. — Qu'êtes-vous Gros-Nez ?

Piton. — Rédacteur en chef de la « Boîte Tunisienne ».

Gugusse. — Mais encore....

Piton. — Ex-officier de Dragons....

Tous les journalistes sont debout et hurlent....

Gugusse. — Mais encore....

Piton en colère, descend précipitamment de la tribune et saute sur Gugusse qui l'attend de pied ferme.

La bataille est terrible ; les confrères sont heureux d'assister à un aussi beau spectacle....

La Croix-Rousse. — Allez-y Gugusse et tapez dur....

Petit Victor. — Henri vient de recevoir un formidable coup de poing sur le piton, le pauvre !

M. Oh ! mais ça. — Continuez si le cœur vous en dit.

constata que l'une des balles précédentes l'avait légèrement touché ; c'était, sans doute, la première.

» On le transporta au camp ; un médecin-major en prit la tête qu'il a dû conserver. Les soldats composèrent avec le corps un frichti superbe dont ils parurent se régaler.

« Plus tard, un officier de bureau arabe abattit, d'un coup de sabre, dans les mêmes parages, un naja plus petit, qui s'était jeté au nez de son cheval.

» On peut conclure de ces deux faits que ce serpent ne recule pas devant ses agresseurs quels qu'ils soient !

» Les spécimens de la race que l'on rencontre entre les mains des jongleurs arabes sont beaucoup moins grands que ceux du Ras El Oued-Menzel Gabès !

— Ainsi donc, fit remarquer Maurice, l'islamisme, si peu mystique qu'il soit, a donné, lui aussi, naissance à des procédés spéciaux d'hypnotisation. Le son prolongé et monotone, nous venons d'en être témoins, y entre pour plus que la contemplation.

» Chez les disciples d'Hussein le Martyr, l'extase est provoquée au moyen de tambourins frappés sans cesse avec la mé-

La Croix-Rousse constate qu'il y a effusion de sang du côté de Piton. — Assez ! Tartarin vous saignez du nez, sortez des rangs....

Petit Victor. — C'est bien fait ! Qui sème le vent récolte la tempête !!!

M. Oh ! mais ça à Petit Victor. — Vous verrez que malgré cette correction, Piton prétendra demain dans sa feuille avoir abîmé la figure à Gugusse !

Petit Victor. — Il est bien capable de ça !... Mais nous protesterons, pas vrai ? On sort du local.

Quand'As de Pique et Henri Piton restent seuls.

Quand'As de Pique. — Mais pourquoi diable, te mêler de la formation d'un syndicat de la presse ; pour te récompenser de toute la peine que tu t'es donnée, Gugusse ne trouve rien de mieux que de te pocher l'œil !

Henri Piton. — On commet des bêtises dans sa vie !... ce sera une leçon !...

Quand'As de Pique. — Allons viens ! A mon tour, je vais te payer une absinthe à deux ronds ; puisse-t-elle calmer ta douleur !!!

(Fin.)

A paru à l'« Officiel » la convention intervenue entre le gouvernement tunisien et MM. Duparchy et Préault pour l'achèvement de nos ports. Nous reviendrons sur ce sujet par l'analyse de cette convention.

A PROPOS D'HAMMAM-EL-LIF

Pour faire suite à notre article « Une excursion à Hammam-el Lif » et nous intéressant, d'une façon toute spéciale, à la charmante station balnéaire, nous parlerons aujourd'hui des réclamations qui nous ont été adressées et pour lesquelles nous nous efforcerons d'obtenir la plus entière satisfaction.

D'abord, on se plaint amèrement du manque d'entretien du cimetière, et l'on a raison. Nous avons constaté, en effet, le délaissement, par trop complet, de ce champ de repos : les mauvaises herbes poussent avec une rapidité vraiment prodigieuse ; elles atteignent de telles hauteurs, que les plus grosses tombes disparaissent complètement.

On conçoit que cet état de choses lamentable n'est pas fait pour contenir les habitants qui ont des êtres chers enterrés dans un pareil coin. Aussi, par respect pour les morts, réclamons-nous, de toute notre énergie, un entretien convenable pour le cimetière. En même temps nous faisons la même observation et attirons également l'attention de qui de droit sur les cimetières de Radès et de Tébourba.

La sécurité, nous dit-on, n'est qu'un vain mot. Entre Tunis et Grombalia, il n'y a aucun gendarme ! Voilà une lacune à combler : pourquoi rester inactif ?

Sur l'initiative de M. Comparat, un des plus vieux villageois, et à la suite d'une pétition adressée à M. le Résident général, une école a été créée. Maintenant, vu le nombre toujours croissant des élè-

me cadence rapide et monotone. Des initiés accompagnent par une mélodie rythmée sur le bruit d'un tambour. La cérémonie a souvent lieu la nuit, et bientôt les adeptes tombent dans une sorte de ravissement où l'immobilité cutanée est telle qu'on peut reproduire sur eux les différentes phases du martyre de leur maître sans leur arracher un cri, sans même qu'ils semblent se douter de rien.

» Mais c'est encore dans la secte des Aïssaoua dont nombre de représentants se rencontrent dans notre colonie algérienne, que les phénomènes se montrent dans leur plus grande intensité. Ceux qui, comme moi ont eu la chance fort rare d'assister à une de leurs cérémonies, ont été frappés du degré d'anesthésie auquel arrivent ces hommes.

« La séance a lieu ordinairement pendant la nuit, dans une plaine isolée, solitaire. Les tambourins font entendre leur bruit monotone. Les adeptes sont assis autour d'un grand feu. Peu à peu, ils tombent en extase ; quelques-uns sont souvent pris de convulsions et poussent des cris prolongés ; l'anesthésie devient complète et l'on voit alors les uns appliquer leurs mains, leurs pieds, leurs lèvres sur

ves qui la fréquentent, le local est devenu beaucoup trop petit. Une nouvelle pétition a été adressée, à ce sujet, à M. Rouvier et nous espérons que notre honorable ministre voudra bien lui donner la suite qu'elle comporte. Il y a là une question primordiale : l'hygiène ; il ne faudrait pas cependant la négliger.

Le cheikh, nous assure-t-on, n'a pas l'heur de plaire à la colonie ; il serait bon de surveiller ce fonctionnaire et de le déplacer à la première incartade. Nous n'avons plus besoin de souverains autoritaires dans le pays.

Enfin pour terminer cette série de réclamations fondées, justes et opportunes, tout le monde voudrait voir commencer les travaux d'achèvement des bains thermaux.

Cet éblouissement est d'un aspect fort riche à l'extérieur et offre toutes les commodités désirables à l'intérieur ; pourquoi ne pas le terminer ? son utilité est incontestable et sûrement incontestée.

Les conditions imposées par les Travaux Publics sont, paraît-il, trop onéreuses pour les entrepreneurs. On parle d'une dépense de 150,000 francs ; en compensation de cette somme énorme, l'on donnerait les bains à bail pour 50 ans.

Nous estimons, et avec nous toutes les personnes raisonnables, que l'administration des Travaux Publics devrait abaisser ses prétentions dans une large mesure. A coup sûr, aucun capitaliste, si riche soit-il, ne sera assez audacieux pour tenter l'aventure et ce n'est pas le dicton *Audaces fortuna juvat* qui l'incitera à accepter, nous en avons la profonde conviction.

Il faudra cependant prendre une décision un jour ou l'autre. On ne peut vraisemblablement pas laisser inachevé un aussi bel établissement.

Allons, Messieurs des Travaux Publics, allez-y et surtout faites un beau geste !

La Cie Transatlantique dément formellement les bruits qui avaient couru tendant à faire croire à une demande en dissolution.

On nous écrit :

Puisque la ligne de Tunis à Hammamet va bientôt se construire qu'il nous soit permis de demander à la Cie Bône-Guelma si elle songe à modifier son type de voitures à voyageurs.

C'est la réflexion que se font tous nos touristes : Pourquoi diable, sous ce beau ciel, avec un climat si doux avoir fait de telles boîtes ?

Ces voitures déjà si incommodes en France, le sont bien plus en Tunisie. L'air la lumière y manquent, on y étouffe et la poussière y rentre comme chez elle.

Trop étroites, le nombre de places y est trop grand pour que les voyageurs y soient commodément et à certaines époques de l'année le voyage est un supplice, un martyre.

Quiconque a voyagé en Europe, a pu se rendre compte que de toutes les voitures à voyageurs connues le type français est

des barres de fer rouge sortant du brasier, tandis que d'autres, inondés de sang, mâchent à belles dents des figues de Barbarie, dont les longues épines leur traversent les joues et viennent sortir en dehors. Un certain nombre avalent des araignées et des scorpions vivants comme le kou de tout à l'heure.

» Tous ces hypnotiseurs inconscients procèdent toujours de la même manière : fixation d'un point en général avec strabisme interne ou fixation de l'ouïe par un bruit toujours le même ; contorsions de droite à gauche et de gauche à droite, en avant et en arrière.

Pendant la maladie, la convalescence et la guérison d'Ourida, les grandes chaleurs étaient arrivées ; aussi Maurice ne songea-t-il nullement, pour regagner la côte méditerranéenne et un port d'embarquement, à reprendre en sens inverse, le chemin qu'il avait parcouru pour arriver dans le Belad-el-Djerid.

(A suivre.)

Feuilleton de la *Petite Tunisie*
(34)

OURIDA

OU LE

RAPT D'UNE CHRÉTIENNE

» La balle, ainsi qu'il put s'en convaincre plus tard, dut ou toucher le serpent ou le raser de très près ; quoi qu'il en soit, le naja cessa tout aussitôt de poursuivre son premier agresseur ; il se dandina, en ouvrant la gueule, pendant un court instant, puis fila droit sur l'officier.

« Ce dernier, à ce moment, s'avancait du reste de son côté et, à cinq ou six pas, fit feu de nouveau, tout aussi inutilement que précédemment. Le naja ne parut pas s'en émouvoir et continua sa route.

Une troisième balle lui brisa enfin la colonne vertébrale. Il était temps que le lieutenant l'atteignit : ils n'étaient plus qu'à trois pas l'un de l'autre.

» Après l'avoir fait achever, l'officier

le plus incommode et c'est avec un véritable ravissement qu'on voyage dans les voitures allemandes et suisses, par exemple, spacieuses, aux sièges larges et moelleux pourvus de toutes les commodités possibles: libre circulation le long du wagon *water-closets*, cabinets de toilette et on y peut même dormir comme en un lit grâce à un ingénieux système qui permet de tirer les banquettes et d'en doubler la largeur.

Puisque les wagons actuels existent au B.-G nous n'en demanderons pas évidemment le remplacement, mais nous espérons que le nouveau matériel sera approprié aux besoins locaux; les types ne manquent pas, la Société des Batignolles a construit, par exemple, pour le chemin de fer Dakar-St-Louis des wagons qui sans être un modèle du genre offrent cependant de grands avantages.

Nous ne pouvons répondre à cette question qui nous a été posée trop tard pour que nous ayons le temps d'aller aux informations; mais nous pensons que, n'y aurait-il pas de précédents, nos ingénieurs ne seraient pas embarrassés de créer un matériel adapté au service auquel il est destiné et nous sommes presque certains que la Cie Bône-Guelma n'y manquera pas.

La Cie des Transports maritimes a fait sa réapparition dans notre port avec l'« Anjou ». Elle n'a eu qu'à s'en féliciter car son navire a chargé jusqu'au dernier moment et a emporté de nombreux passagers.

DERNIERS SPASMES

On lit dans l'Avenir de Sousse :

La Chambre de commerce du Sud s'est réunie lundi dernier pour procéder de nouveau, sur l'invitation qu'elle avait reçue de M. le Résident général, à la constitution de son bureau. On se rappelle que la première élection avait été annulée, la Chambre n'ayant pas été en nombre pour délibérer valablement, aux termes de son règlement.

Étaient présents : MM. Mattei, président, comme doyen d'âge, Amblard, Dreyfus, Gandolphe Liatard, Nestler et Pomme.

Le bureau a été ainsi constitué :

Président : M. F. Gandolphe (de Sousse);

Vice-Président : M. Mattei (de Sfax);

Secrétaire : M. Nestler (de Sousse);

Treasorier : M. Liatard (de Kairouan).

On remarquera que la constitution de ce bureau fait perdre à Sousse deux voix à la Conférence Consultative : en effet, M. F. Gandolphe, nommé président était déjà membre de la Conférence, comme plus ancien conseiller municipal; quant au trésorier, il avait toujours été choisi parmi les membres résidant à Sousse; or c'est M. Liatard de Kairouan qui a été appelé à ces fonctions, par 7 voix sur 7 votants, M. Liatard, chose bizarre, ayant voté pour lui-même, quoique n'ayant pas de concurrent.

Nous apprenons que MM. Pic, ancien vice-président, Demange, ancien trésorier et Gaudioz ont remis leurs démissions de membres de la Chambre et nous croyons savoir que M. Gaillard, ancien président, a également décidé de démissionner. Nous craignons fort que la Chambre, ainsi réduite à 8 membres, dont 4 seulement habitent Sousse, ne puisse jamais se trouver en nombre suffisant pour délibérer.

Il a fallu, en effet, un effort considérable, déterminé par de pressantes sollicitations, pour que la Chambre ait pu arriver à se constituer; mais il est douteux que cet effort se renouvelle. M. Pomme, de Gabès, avait déclaré à un de ses amis, lors de son premier voyage, qu'il ne reviendrait plus et M. Mattei était, paraît-il, dans la même intention. Ces sentiments s'expliquent facilement; les membres du Sud sont trop éloignés de Sousse, pour qu'ils puissent y venir tous les mois, comme le veut le règlement; il leur faudrait pour cela sacrifier complètement leurs affaires et personne ne songe à leur demander ce sacrifice.

Nous le répétons; nous ne croyons pas qu'il y ait d'autre solution pratique que la division de la chambre du Sud en deux Chambres, l'une à Sousse et l'autre à Sfax.

Echos Tunisiens

La fête annuelle de Maxula sera, paraît-il donnée le 12 mai, jour de Pentecôte; le comité en aurait décidé ainsi.

Nous croyons l'époque trop rapprochée pour deux raisons; d'abord le temps est tellement variable en cette saison que la pluie pourrait gâter la fête. Ensuite l'horaire d'été du Bône-Guelma ne sera pas encore en vigueur et en admettant même que la Compa-

gnie fit un service de minuit, cela ne saurait être agréable. En donnant ces idées, nous prions le comité de compter sur notre concours s'il maintient le 12 mai comme date de la fête annuelle.

On offre, à monsieur seul, belle chambre meublée pension de famille (excellente cuisine française).

S'adresser : 7, rue d'Allemagne, rez-de-chaussée de gauche.

Pourquoi ne profiterait-on pas du moment où la chaussée a été défoncée par le travail d'égout, pour doter la rue El-Arian au moins d'un bec de gaz? ce ne serait vraiment pas du luxe.

Nous croyons savoir que les habitants de cette rue signent une pétition pour obtenir un peu de lumière; nous espérons bien que leur juste demande sera prise en sérieuse considération.

M. D. OUBO, chirurgien-dentiste de S. A. le Bey, 23, rue d'Espagne, à côté du Consulat d'Espagne, reçoit tous les jours de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Chronique Théâtrale

Bonne représentation d'Ernani, samedi. La soirée a été des plus agréables.

Mme Gemma Morgantini nous a fait entendre sa voix fraîche et sentimentale des premiers jours. Elle a rempli son rôle avec chaleur et conviction. L'excellente cantatrice a recueilli les suffrages unanimes de son auditoire affectueux et enthousiaste. Nous lui adressons nos plus vifs et sincères compliments.

M. Iarici est décidément un ténor de mérite son organe agréable et solide sait trouver les justes expressions et sait peindre celles de l'amour et de la tristesse d'une admirable façon.

Il a partagé le succès de la soirée avec ses dignes partenaires; nous ne saurions trop le féliciter pour le rôle d'Ernani qu'il a tenu avec beaucoup d'assurance et consciencieusement.

M. Foggi remis d'une maladie qui l'avait écarté pendant un certain temps de notre scène y a reparu au milieu de frémétiques bravos.

Notre sympathique baryton a chanté de sa voix chaude et généreuse qu'on lui connaît. Est-il besoin de dire que de vigoureux applaudissements soulignaient les moindres passages de sa partie?

M. Olivieri, Ire basse, s'est bien comporté et a su se faire applaudir. Les notes graves sont d'une justesse absolue. Le jeu de cet artiste est très intelligent.

Dimanche en matinée on jouait *La Forza del Destino*.

Nous avons eu le plaisir de prodiguer nos bravos à la sémillante et gracieuse Mlle Lina Péri qui s'est dévoilée pathétiquement. La jeune cantatrice a du talent et nous augurons pour elle un avenir certainement brillant. Allons Mlle Péri, en avant pour la cueillette des lauriers!

De gros bons points à MM. Iarici, Foggi, M. Di Bianco qui à la soirée de M. Merlini, a chanté avec succès la romance « Don Carlos » a droit à des félicitations, ainsi que M. Toffari comédien parfait.

Rigoletto attire un public nombreux.

M. Corsi a eu une recette au sujet de laquelle il ne peut se plaindre.

Nous complimentons particulièrement Mme Morgantini et M. Foggi.

P.-S. — Hier soir au Jardin d'hiver (Café du Cercle) la très sympathique chanteuse légère de notre théâtre, donnait un concert vocal à son bénéfice; MM. Iarici ténor et Foggi baryton prétaient leur gracieux concours à cette soirée qui avait attiré et M. le Consul général d'Italie et l'aristocratie tunisienne!

Un anarchiste de mes meilleurs amis me disait hier au soir avec un sérieux positif: « Je deviendrais monarchiste pour Mlle Lina Péri ». C'est dire que la belle cantatrice nous a enthousiasmés tant par son éclatante beauté que par sa voix expressive et touchante qui pénètre dans tout cœur même dans celui de bronze de mon ami.

L'artiste nous a fait entendre « Voi lo sapete oh mamma! »

M. Iarici a chanté « Fiore di More » avec moult sentiment « Cielo et Mare » et « Arioso dei Pagliacci » qui a été bissé.

M. Foggi nous a charmé avec ses romances « Vorei Morir, Dinorak et la mia bandiera ».

Les applaudissements, est-il besoin de le dire? n'ont pas été épargnés à ces consciencieux amis de l'art.

Le duo de *Cavalleria-Rusticana* a été le clou du concert — La musique de Mascagni a été fort goûtée — Mlle Lina Péri et M. Iarici ont été l'objet du plus affectueux triomphe.

Ils ont dû bisser, devant l'insistance de la salle réellement transportée, une partie de ce long duo.

Le temps nous fait défaut; nous aurions aimé nous étendre un peu plus longuement sur cette soirée réussie, agréable, et c'est bien à regret que nous sommes obligés d'en donner un compte rendu aussi succinct.

LIGNE DE TUNIS A HAMMAM-EL-LIF

Horaire du printemps à partir du 16 Avril

ALLER	TUNIS.....	Départ.	6	11.15	2.15	4.15	5.45
	HAMMAM-EL-LIF.....	Arr.ée.	6.30	11.45	2.45	4.45	6.15
RETOUR	HAMMAM-EL-LIF.....	Départ.	7.00	1.15	3.15	5.00	6.30
	TUNIS.....	Arrivée.	7.30	1.45	3.45	5.30	7.00

Cordonnerie Toulousaine

RAOUL SANDRA

Chaussures en tous genres
33, Rue Al-Djazira 33. - TUNIS

GRAND

Restaurant d'Athènes

Tenu par M. PAPAYANNI
4 Rue de l'Eglise

GRAND ARRIVAGE DE VIN DE SAMOS
(authentique) de provenance directe

Prix : 1 fr. 50 le litre
On porte à domicile

MUSÉE ARABE

TUNIS — 11, rue des Parfums — TUNIS
AHMED DJAMAL

Grands magasins de curiosités tunisiennes.

Grand choix d'armes arabes anciennes. Costumes du pays, tapis anciens et modernes. — Objet d'art et de collection. — Cuivres damassés. — Assortiment complet de Bijouterie du pays. — Tabletterie. — Gravures de Carthage — Travaux en nacre. — Soieries indigènes de tous dessins sur commande. — Broderies anciennes et modernes, etc.

La Maison se charge de faire les expéditions dans toutes les parties du monde.

Hygiène de la Toilette

Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au *Coaltar Saponine Le Beuf* son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans toutes les pharmacies.

SE DEFIER DES CONTREFAÇONS
Dépôt : Pharmacie Née

Voulez-vous la santé de vos bébés ?

Achetez dans toutes les pharmacies le biberon aseptique *Le Parfait Nourricier* qui seul, parfaitement et rapidement nettoyable, peut mettre un terme à la terrible mortalité de l'enfance.

Dépôt général à la Pharmacie Centrale de Paris, avenue de France, à Tunis.

A VENDRE OCCASION EXCEPTIONNELLE

UNE PROPRIÉTÉ

sise à 5 kilomètres de Tunis, à proximité de 2 gares de chemins de fer
Contenance : 5 hectares environ dont 2 en vignes moitié de 2' et moitié de 3' feuilles, arbres fruitiers, jardin potager.

Maisons de maître et de fermier.
Bâtiments d'exploitation.
2 norias.

Adjacente à la propriété une construction louée à usage de café maure.
Prix modéré.

Facilités de paiements.
S'adresser à l'Administration du journal.

DOMAINE POTIN

CHAUX HYDRAULIQUE

& CEMENTS

Dépôt : près de la gare française

VIN ROUGE

Vin blanc, eau-de-vie

S'adresser à MM. COMTE et C^o Bureaux : à l'entrepôt du Domaine, rue de Portugal.

Forges de la Providence

Marchienne-au-Pont (Belgique)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier.

La société se charge de des prix fort modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.

Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en FER HOMOGÈNE ET ACIER et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.

Agent pour la Tunisie : J. FORTI, 43, rue des Glacières. — TUNIS

A vendre une action des Monts de Piété tunisiens, s'adresser au journal.

A LOUER un magasin situé au commencement de la rue Al-Djazira. S'adresser à l'imprimerie Franco-Tunisienne.

TEINTURERIE PARISIENNE

17, Avenue de Paris, Tunis

NETTOYAGES et APPRÊTS
Blanchiment de Flanelles
Spécialité de Nettoyage à sec

L. DAVIN FILS

MONTS-DE-PIÉTÉ DE TUNISIE

autorisé par décret de S. A. le Bey
DIRECTION :

38, rue sidi-Kadous et rue des Glacières, 67
Ancienne maison PROAL
Bureaux auxiliaires : 69, rue de la Kasba, et 12, rue Kachachine,

GUÉRISON assurée des catarrhes vésicaux, écoulements anciens et récents, Urétrite, Cystite, Gravelle, incontinence d'urine
(deux sexes) SAVONNEMENTS MEXICAINS
Dépôt principal : Pharm. GAGLIARDO à Tunis, le flacon 3 fr.; par poste 3.30

MAISON MEUBLÉE

Rue de Grèce — TUNIS

derrière la Résidence

Appartements et chambres meublés à louer au mois, à la quinzaine, à la huitaine et à la journée depuis 15, 25, et 30 Fr. par mois.

MAGASIN GÉNÉRAL

22, avenue de France, TUNIS

MAISON BORTOLI FRÈRES ET C^o

A l'occasion des premières communions nous mettons en vente un très joli choix de cierges et brassards, couronnes et bouquets en fleurs blanches, souliers en peau et couteil blanc, gants peau et satin blanc corsels, pochettes soie et tous autres articles de lingerie.

Nous exposons dans nos vitrines intérieures une grande quantité de chapeaux pour dames, enfants et fillettes, que nous venons de recevoir de Paris; le choix très varié et leur prix très modique nous garantissent un légitime succès auprès des acheteurs.

Nous recommandons tout particulièrement notre rayon : ombrelles et en-cas pour hommes et dames; nous avons tenu à présenter à nos acheteurs un assortiment hors de pair et nous aimons à croire qu'ils sauront le reconnaître.

En prévision du départ prochain pour la campagne, nous venons de recevoir un envoi important de lits coloniaux avec sommier métallique, dont nous sommes les seuls dépositaires en Tunisie, leur commodité incontestable, et leur peu de volume, étant plié rendent ce modèle seul pratique dans les pays chauds; lits de campement, avec monture bois ou fer, lits en fer, lits anglais tout fer et cuivre et fer, matelas laine et crin, traversins, oreillers en plumes, meubles de jardins, hamacs, guérites osier, fauteuils et chaises garnis ou non garnis, canapés osier, articles de gymnastique.

Nous informons nos acheteurs que nous avons en magasin nos assortiments au complet pour la chaussure d'été : souliers découverts de toutes sortes, depuis l'extrême bon marché, jusqu'à l'article riche et d'usage.

Seul dépositaire pour la Tunisie de l'Orfèvrerie CHRISTOFLE de Paris

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme

CAPITAL 2 MILLIONS de francs
Siège social à Tunis

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

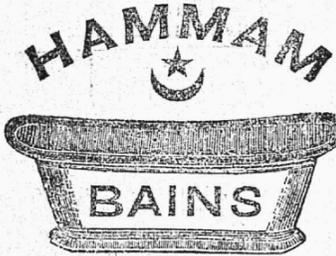
Encaissements et Recouvrements. — Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Dépôts à vues et à échéances fixes. — Garde de titres. — Paiement et escompte de coupons-Reports. — Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés Européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.

SOUSCRIPTIONS — EMISSIONS

Le Gerant : Em. LACROIX

TUNIS. — Imp. Franco-Tunisienne.

BAINS EUROPÉENS
ET TURCS ROMAINS



HYDROTHERAPIE, MASSAGE FRICTIONS
Salles de repos, buffet, gymnase
Pédicure, etc.
RUE D'ALLEMAGNE

AVIS

La fabrique de Ravioli qui se trou-
vait au marché aux légumes, 12, est trans-
férée rue des Glacières, 18.

Le propriétaire fait connaître au pu-
blic qu'il vend aujourd'hui les Raviolis
cuits ou crus.

On fait aussi les stockfish à la mate-
lote et la tripe à la rôtie.

UNE DAME VEUVE de haute fa-
mille, par-
lant plusieurs langues voudrait trouver
une position, soit comme interprète dans
un hôtel ou dans une famille, ou même
chez monsieur seul.
S'adresser au Bureau du journal.

FER QUINA BISLERI

VOLETE LA SALUTE??

LIQUEUR

VOLETE DIGERIR BENE??



Stomachique Reconstituante
de Felice BISLERI
MILAN
Boisson agréable avec l'eau de
Seltz et Soda. Se boit préféra-
blement avant le repas et à l'heure
du Vermouth.



L'EAU
de la R. Sorgente Angelica de
NOBILA UMBRA, légère, g zen-
z. alcaline, certifiée pure, répu-
tée et déclarée par les princip-
les émérites médicaux la reine
des eaux de table.

Dépôt pour la Tunisie A. FERRETTI, 19, rue Chaker - TUNIS

Assiettes de campagne à 1 fr. 20 la douzaine

Casseroles et marmites en terre de Vallauris (France)

Verres taillés et gravés demi-cristal fin garanti
à 3 fr. 90 la douzaine au lieu de 5 fr. 50

Verres à liqueurs et salières hon-
groises à 10 centimes

Cabrets importation
à 9 fr. les 15
pièces

Casseroles
en fer battu depuis
20 cent.

SCEAUX GALVANISÉS et AUTRES
à 1 fr. 25

Toile cirée largeur de 1 m. 20, blanche à 2,75, en
couleur à 2,25 le mètre

coutellerie de table et articles de Paris

GRANDE EPICERIE ORIENTALE
AIMÉ EYRIÈS

TUNIS - 22, Rue d'Italie, 22 - TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits
Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers
Maison de gros et de détail

Sellerie - Bourrellerie Française

32, rue Al-Djazira - TUNIS

JULES LARROUIL

Ancien Chef d'Atelier de la maison MAURICE LAMBERT, de TUNIS

M. LARROUIL a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires et Entrepreneurs
qu'il a institué, à Tunis une Société Coopérative, succursale des Grandes Sociétés de
Paris, Toulouse, etc., où tout ouvrier bourrellier ou sellier français, venu en Tunisie,
trouvera toujours peu ou beaucoup de travail, aura, en un mot, l'existence provisoire
assurée.

Pour venir en aide à ce but fraternel et patriotique, M. LARROUIL fait appel
au concours de MM. les Colons, qui, ayant besoin d'un ouvrier, voudront bien s'adresser
à lui.

La journée de travail est fixé à 5 francs, les frais de route à la charge de la
maison.

Pour assurer la réussite de son œuvre, M. LARROUIL n'a rien négligé et s'étant
assuré le concours des plus Grandes Maisons de France, il est à même, dès ce jour,
de livrer des marchandises et fournitures à prix défiant toute concurrence honnête.

APERÇU D. QUELQUES PRIX

Cuir noir de France, 1 ^{re} qualité, bande de 8 à 10 kilos. le k.	3 fr.	Selles Anglaises, avec bride com- plète, depuis.....	32 fr.
Cuir noir, 2 ^{me} qual., bande de 4 à 5 k.....	1.95	Brides Anglaises, cuir jaune à 4 rênes, mors nickel à 12 et.....	15
Cuir blanc, 1 ^{re} qual. bande de 10 à 12 k.....	2.40	Harnais de cabriolet, depuis.....	50
Crin animal, tout cardé.....	2.25	Harnais de labour, depuis.....	40

Abonnement dans les fermes et en ville, p. l'entretien des harnais, au mois par bête 1,25
Pour l'abonnement, toute pièce de harnais mise hors de service par usure, sera
remplacée par une neuve.

Un ouvrier passera tous les mois pour exécuter les travaux. Les frais
de déplacement sont à la charge de M. LARROUIL.

M. LARROUIL reprend toute marchandise non conforme à ces conditions.
Comptant : 3 0/0 d'escompte ; 45 ou 60 jours, sans escompte, payable
dans Tunis

JEUNE HOMME Agé de vingt et
un ans, sachant
parler et écrire le Français, demande
place comme commis ou encaisseur, etc.
Bons Certificats.
S'adresser au Bureau du Journal.

CAVES CELESTIN
CIBIAL & Cie

Commission-Exportation
TUNIS, rue de la Sebkha, 5
Service rapide à domicile

A LOUER Maison de plusieurs pié-
ces aux environs de la
Kasbah.

S'adresser à M. Bouchoucha, 19, cité
Scemama, rue de la Kasbah.

Pelletterie et Plumes

M. BLANC Naturaliste. 16, rue Al-Djazira.
Préparation de toutes sortes
d'animaux.

Travaux Hydrauliques

JOSEPH MUSCAT

PLOMBIER-ZINGUEUR
12, rue d'Algérie. - TUNIS

Construction de pompes d'épuisement
et pour irrigation, système Letestu mo-
difié à grand débit, à vendre ou à louer.

Matériel neuf et d'occasion

A. PETOLAT, à Dijon

FONDERIES ET ATELIERS DE CONSTRUCTION

VENTE ET LOCATION

Succursale à Tunis

La Maison PETOLAT, bien connue des entrepreneurs, a installé à Tunis, depuis
courant mars, une succursale importante où ses clients trouveront tout le MATERIEL
et l'OUTILLAGE nécessaires aux travaux publics.
Adresser la correspondance à M. PETOLAT, place de la Gare Française, à Tunis.

Au Cadran Universel

CHARLES KLOTH

TUNIS - 17, avenue de France. 17 - TUNIS

Horlogerie, joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
Avez-vous des Cheveux gris?
Avez-vous des Pellicules?
Vos cheveux sont-ils faibles ou
tombent-ils?
SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la
couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des
Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régé-
nérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente
toujours croissante. - Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR.
- Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
Entrepôt : 22, Rue de l'Echiquier, PARIS
Env. f. sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.

FABRIQUE DE CONFISERIE SUISSE

J. F. DESHUSSES

A Versoix, près de Genève (SUISSE)

Maison fondée en 1852

PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR
et diplômes d'honneur

Agent général pour la Tunisie :

A. MODIGLIANI, Avenue de Fran-
ce, 4, (Passage de Tunis).

Demandez partout

« L'APÉRITIF BELLOT »

ABSINTHE ET AMER CONILH

Bellot, distillateur à Tunis

rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de VICHY
Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Cie

Maison PIERRE AUVIN. - TUNIS

MARBRES BRUTS et OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraires.
Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne.

Vastes Entrepôts : rue d'Italie.
N.-B. - Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux

Messageries Françaises

DEMANGE & C^o

Service Quotidien Régulier

entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa

Service des Dépêches

Transport des Voyageurs et de la Messagerie



Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi
BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17 ; à Sousse au Café du Commerce.

Manufacture de carreaux de Faïence

Fourmaux-Tourquin

à DESVRES (Pas-de-Calais)

CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS

DU BOULONNAIS

TRAVAUX EN CIMENT

Cuves à vin, Enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages

Paul CAILLARD, architecte, représentant

BUREAU ET CABINET D'ÉCHANTILLONS

Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) - TUNIS

PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

MAISON PRINCIPALE

9, avenue de France, et rue de Bône, 2

SUCCURSALE : 23^a, rue Al-Djazira (ancien local). - TUNIS

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES exécute tous travaux photographiques
de quelque nature qu'ils soient (repro-
duction, agrandissement, travaux en ville et à la campagne) à des prix très modérés

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES vend tous produits accessoires et ap-
pareils photographiques.

LV PHOTOGRAPHIE GARRIGUES est le seul dépositaire de la Compa-
gnie Eastman.

Les nouveaux ateliers de l'avenue de France sont chauffés. Les dames en cos-
tume de bal et les enfants en chemisette pourront venir sans crainte de s'enrhumer.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE
Départs de Tunis

Lundi	A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdià, Monas- tir, Sousse.
Mardi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Mercredi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Jeudi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Sousse, Monastir, Mehdià, Sfax, Gabès, Djer- ba, Tripoli, Malte, La Goulette.
Vendredi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Samedi	A 11 heures du matin : pour Bizerte, Tabarka La Calle, Bône, Philippevil- le, Collo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.